

## DECLARATION DE L'AMM SUR LA MUTILATION GENITALE FEMININE

Adoptée par la 45<sup>e</sup> Assemblée Médicale Mondiale, Budapest, Hongrie, Octobre 1993  
et révisée par la 170<sup>e</sup> Session du Conseil, Divonne-les-Bains, France, Mai 2005

### PREAMBULE

La mutilation génitale féminine (MGF) est une pratique courante dans plus de trente pays. Dans beaucoup d'autres pays, le problème est apparu plus récemment du fait de la présence de groupes ethniques originaires de pays dans lesquels la MGF constitue une pratique courante et de la présence d'immigrés et de réfugiés ayant fui la famine et la guerre.

En raison de son impact sur la santé physique et mentale des femmes et des enfants, la MGF est un motif de préoccupation pour les médecins. Partout dans le monde, les médecins sont confrontés aux effets de cette pratique traditionnelle. Parfois on leur demande d'exécuter cette opération mutilante.

Il existe plusieurs formes de MGF. Ce peut être une circoncision primaire, effectuée sur les jeunes filles, d'ordinaire entre 5 et 12 ans, ou une circoncision secondaire, telle celle effectuée après un accouchement par exemple. L'importance de la circoncision primaire peut varier: de l'excision du prépuce pré clitoridien à une circoncision ou infibulation pharaonique qui consiste en l'ablation du clitoris et des petites lèvres et en la suture des grandes lèvres de sorte que seule une ouverture minimale subsiste pour permettre l'écoulement de l'urine et du sang des règles.

Quelle que soit l'importance de la circoncision, la MGF porte atteinte à la santé de la femme et de la jeune fille. Tout indique qu'elle constitue un préjudice permanent pour la santé. Parmi les complications graves figurent les hémorragies, les infections, le saignement d'organes adjacents, les hyperalgies. Les complications à long terme incluent d'importantes cicatrices, des infections chroniques, des complications d'ordre obstétrique et urologique ainsi que des problèmes sociaux et psychologiques. La MGF a des conséquences graves sur la sexualité et son vécu. Une multiplicité de complications apparaît pendant l'accouchement, y compris des problèmes d'expulsion, la formation de fistules, des hernies et une incontinence.

Même lors d'une excision dans sa forme la plus limitée, des complications et des troubles fonctionnels peuvent se manifester, y compris l'incapacité totale d'atteindre l'orgasme.

Maintes raisons ont été avancées pour tenter d'expliquer l'existence et la poursuite de cette pratique: coutumes et traditions (afin de préserver la virginité des jeunes filles et de limiter la sexualité des femmes), raisons sociales. Ces raisons ne justifient pas les dégâts considérables au niveau de la santé.

Aucune grande religion ne prône cette pratique. Pour l'opinion médicale en général, la MGF est préjudiciable à la santé physique et mentale de la femme et de la jeune fille. Pour beaucoup, c'est une forme d'oppression de la femme.

On a généralement tendance à condamner plus ouvertement la MGF:

- des campagnes d'action contre la MGF sont menées en Afrique. Plusieurs femmes africaines occupant des postes de responsabilité ou des chefs d'état africains ont publié de véhémentes prises de position contre cette pratique.
- des instances internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé, la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et l'UNICEF ont recommandé des mesures spécifiques visant à l'éradication de la MGF.
- Plusieurs gouvernements ont promulgué des lois interdisant la MGF, considérée comme un acte criminel.

### RECOMMANDATIONS

1. Tout en prenant en compte les besoins psychologiques et ceux liés à "l'identité culturelle" des populations impliquées, les médecins se doivent d'informer les femmes, les hommes et les enfants sur la MGF et de les dissuader de pratiquer la MGF ou de l'encourager. Les médecins doivent inclure la promotion sanitaire et la prévention de la MGF dans leur exercice.
2. Les médecins doivent donc être correctement informés et aidés dans cette mission. Les programmes éducatifs en matière de MGF doivent être étendus et/ou développés.
3. Les Associations Médicales Nationales doivent sensibiliser le public et les professionnels sur les effets préjudiciables de la MGF.
4. Les Associations Médicales Nationales doivent encourager les actions gouvernementales visant à prévenir la pratique de la MGF.
5. Les Associations Médicales Nationales doivent contribuer à l'organisation d'une stratégie préventive et juridique appropriée lorsqu'un enfant risque de subir une MGF.

### CONCLUSION

L'Association Médicale Mondiale condamne la pratique de la mutilation génitale féminine, y compris la pratique de la circoncision chez la femme et la jeune fille et condamne la participation des médecins à de telles pratiques.